

LANCEMENT DISPOSITIF PASS'SPORTS 2020/2021 « ADOPTE UN SPORT ! C'EST BON POUR TA SANTE »

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin lance pour la quatrième année consécutive son dispositif Pass'Sports. Il permet aux jeunes de l'agglo de bénéficier d'une réduction de 30€ lors de l'inscription à un club de sport du territoire participant à l'opération. La saison dernière plus de 11 000 jeunes en ont bénéficié.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin développe une politique sportive dynamique afin de favoriser la pratique du sport sur le territoire. Outre l'aide financière aux clubs de haut-niveau (plus de 500 000€), l'agglo s'engage en cofinçant de nombreux événements sportifs et en mettant en place des dispositifs tels que l'action savoir-nager (objectif : 100% des élèves du territoire sachant nager avant l'entrée en 6e) ou le Pass'Sports.

Encourager la pratique sportive pour tous : filles et garçons, dans toutes les communes, tous les quartiers

Le dispositif Pass'Sports a pour but d'encourager la pratique sportive auprès des jeunes, source de bien-être et de préservation du lien social, tout en leur donnant un coup de pouce financier.

221 clubs du territoire adhèrent au dispositif. La variété des sports proposés sur l'agglo est très dense : depuis les sports les plus représentés (football, danse, judo, gymnastique, basket) jusqu'aux moins courants (pelote basque, plongée, natation synchronisée, yoga, escalade...). Le choix ne manque pas ! 45 disciplines sont ainsi proposées aux jeunes de l'agglo.

En 2019/2020, les garçons étaient plus représentés que les filles parmi les bénéficiaires du Pass'Sports (60% de garçons contre 40% de filles). L'objectif est que tous les jeunes puissent bénéficier de cette aide, dans toutes les communes de l'agglo et dans tous les quartiers.



> En bonus : l'interview vidéo de Léa Ackx, 17 ans, joueuse de volley à Harnes et membre de l'équipe de France cadette : sur www.agglo-lenslievin.fr/pass-sports-2020

Qui peut bénéficier du dispositif ? Comment s'inscrire ?

Le dispositif est accessible à tout jeune de **moins de 18 ans**, résidant dans l'une des 36 communes de l'agglomération et inscrit dans un club de sport participant à l'opération (un seul Pass'Sports par jeune).

> Les informations et inscriptions se font uniquement par Internet, **du 9 juillet au 31 décembre**, sur le site <https://pass-sports.agglo-lenslievin.fr>. La liste des clubs participant à l'opération figure également sur le site.

Renseignements complémentaires par mail : pass-sports@agglo-lenslievin.fr

Statistiques Pass'Sports 2019/2020

- **221 clubs affiliés** (+15% par rapport au lancement en 2017)
- **45 disciplines** représentées (+15%)
- **11 475 bénéficiaires** (+ 11%) soit un montant de **344 250€**
- **Top 5 des disciplines** les plus représentées : football, judo, gymnastique, danse, basket
- **Top 3 des clubs** les plus représentés : Olympique Liévinois (football), Génération danse Vendin - Loison, Avenir de Liévin (gymnastique).

VOS INTERLOCUTEURS

Mélanie STRAEHLI

Chargée de communication
mstraeqli@agglo-lenslievin.fr
03.21.79.07.95

David PIERRU

Directeur Culture, Tourisme et Sport
dpierru@agglo-lenslievin.fr
06 79 81 83 21